



MOSELLE

MISE EN PLACE DE L'ACCUEIL SPECIALISE SUR RENDEZ-VOUS EN MOSELLE

Suite à la convocation du CTL (Comité Technique Local) le 21/11/2011, l'ensemble des syndicats s'est adressé au Directeur, Président du CTL par courrier en date du 18/11/2016 en ces termes :

« S'agissant du point particulier de l'accueil personnalisé sur rendez-vous inscrit à l'ordre du jour, les documents transmis ne comportent manifestement pas les éléments d'appréciation suffisants :

- absence de compte rendu des Groupes de Travail des 7 et 17/11/2016,
- visite de membres du groupe de travail le 18/11/2016 à Troyes, visite susceptible de modifier également le contenu des informations que vous nous avez transmises,
- date du dernier Groupe de Travail et visite à Troyes incompatibles avec le délai de transmission des documents au CTL (GT du 17/11/2016).

Nous notons par ailleurs l'organisation de stages sur l'accueil personnalisé à partir du 24/11/2016, alors même que le CTL n'a pas formulé d'avis sur le sujet et est encore dans les délais pour le faire au-delà de cette date.

Toutes ces observations témoignent de votre volonté d'aboutir rapidement sur ces sujets au mépris du rôle du Comité Technique Local.

En conséquence, nous vous demandons :

- un report de ce CTL et l'établissement d'un ordre du jour après consultation des organisations représentées au Comité,
- pour ce CTL reporté, la communication des documents complémentaires demandés (compte rendu du GT et compte rendu de la visite des agents à Troyes). »

En réponse, le Directeur nous a indiqué qu'il refusait de reporter ce comité technique.

Une 2ème convocation a été adressée aux syndicats pour la date du 02/12/2016, la Direction ayant considéré notre demande de report du CTL de ce jour comme un boycott.

Metz, le 21/11/2016